

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 18 DECEMBRE 2020

Réuni sous la présidence du maire, Alain Vizot, le conseil municipal a approuvé à l'unanimité :

- La tarification des services communaux pour l'année 2021 ;
- La tarification de la location des salles communales pour l'année 2021 ;
- La tarification de la location du matériel pour l'année 2021 ;
- La tarification des concessions de cimetières pour l'année 2021 ;
- La tarification des services de l'eau et de l'assainissement collectif pour l'année 2021 ;
- Le programme de travaux de mise en sécurité de la voirie pour l'année 2021, dans le cadre des « amendes de police » : aménagement rue Nationale (sécurisation par marquage au sol du carrefour rue de la Libération et du passage piétons près de la pharmacie), aménagement d'une zone 30 rue Nationale (marquage au sol et signalisation verticale d'une zone 30 en cœur de bourg), création de 2 places de stationnement rue du Port ;
- L'encaissement de 2 chèques bancaires : l'un d'un montant de 1089,60 € sur le budget de l'eau (remboursement d'un préjudice) et l'autre d'un montant de 25,00 € sur le budget de la commune (remise exceptionnelle sur assurance véhicule communal) ;
- L'émission d'un avis défavorable sur la vente d'un logement OPH de la Meuse ;
- La mise en œuvre en 2021 d'un marché à procédure adaptée pour recruter un cabinet de maîtrise en vue de la requalification et de la mise en sécurité des espaces publics de la cité Gérard ;
- La réalisation en 2021 de travaux d'aménagements urbanistiques et paysagers rues du Port, des Carrières, Maurice Schmit, de l'Ancien Lavoir, des Hayottes et de la Carpière et le recrutement du cabinet « Berest Lorraine SARL » pour en assurer la maîtrise d'œuvre (19 228,00 €) ;
- Le règlement intérieur de la commune ;
- L'octroi d'une subvention de 280,00 € en faveur du « Refuge du Mordant » qui effectue de l'accueil et apporte des soins aux animaux ;
- La fixation d'un taux de promotion pour un adjoint technique territorial ;
- La mise à jour du tableau des effectifs ;
- Le versement d'une prime exceptionnelle de 150,00 € en faveur des agents communaux particulièrement mobilisés pendant l'état d'urgence sanitaire ;
- L'embauche en CDD d'une durée de 3 ans de l'agent contractuel chargé de l'état civil et du service culturel ;
- L'adhésion à un groupement de commandes proposé par la communauté de communes pour l'achat et l'entretien de défibrillateurs (2 nouveaux défibrillateurs sont prévus : l'un au stade municipal et l'autre à la salle des fêtes communale) ;
- La fixation du montant annuel des redevances d'occupation du domaine public routier et non routier pour l'année 2020 (montant dû par ORANGE : 819,00 € et montant dû par FREE : 117,00 €).
- Le choix de l'entreprise EUROVIA pour effectuer les travaux de réfection du stade municipal pour un montant total de dépenses de : 124 494,85 € HT (118 066,30 € HT pour la réfection terrain de football, la clôture et les portails du stade, les mobiliers de jeux ; 2 691,001 € HT pour le reprofilage du parking existant ; 3 737,55 € HT pour l'accessibilité ERP) ;
- Le projet de délibération relative à l'organisation du temps de travail ;
- Une motion pour la réalisation d'une gare d'interconnexion à Vandières, permettant en complément de la desserte TGV actuelle en gare Meuse TGV d'accéder directement par TER à une desserte interconnectée conséquente, accessible au plus grand nombre à partir de toutes les gares.